

dans les îles britanniques. Pendant quelque temps on l'appela familièrement «Shinny». Jusqu'en 1867, il ne se joua vraiment pas beaucoup au Canada; aussi, il est loin d'être aussi ancien que le jeu de crosse. Il s'est toutefois acquis de plus en plus la faveur populaire ces dernières années, et cela est attribuable, en partie, au fait que le hockey sur glace suscite un intérêt commercial considérable, qui s'est répandu au delà des frontières canadiennes, aux États-Unis et ailleurs; en outre, on encourage bon nombre de jeunes joueurs à améliorer leur technique concernant ce jeu. On facilite, par toutes sortes de moyens, l'entraînement et le perfectionnement des joueurs de hockey sur glace. Pour ma part, je suis persuadé que l'équipement perfectionné actuellement à la disposition de jeunes garçons, des adolescents, en matière de hockey sur glace, aura également sa contrepartie pour ce qui est du jeu de crosse. Je pense qu'un bon nombre des installations qui ont été mises au point pour le hockey sur glace seront éventuellement utilisées pour le jeu de crosse, à la fin du printemps, en été et au cours de l'automne. J'ai l'impression que ces installations amèneront la renaissance du jeu de crosse et je crois vraiment que ce sport devrait naître, car c'est un sport magnifique, au double point de vue des participants et des spectateurs.

En terminant, monsieur l'Orateur, j'aimerais parler brièvement du détail des subventions qui ont été mises à la disposition d'organismes nationaux par le gouvernement fédéral, grâce aux bons offices du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Je veux parler plus particulièrement de l'année financière 1963-1964. Sur la liste, la crosse est loin d'être en première place. Le hockey sur glace, représenté par l'Association canadienne du hockey amateur, se trouve au sommet de la liste. Le n° 2 sur la liste est l'Association canadienne du ski amateur. Le n° 3, je le remarque, est l'Association canadienne du tennis, et le n° 4, l'Association canadienne des rameurs amateurs. Sans aucun doute, certaines de ces dépenses montrent que nos athlètes se sont surpassés ces dernières années, dans certains domaines. En Colombie-Britannique, là-bas, nous nous sommes surpassés dans le canotage, et c'est pourquoi les rameurs amateurs sont montés assez haut sur la liste. Mais je dirais que pour l'Association de la crosse, recevoir simplement \$5,000 pour une période de deux ans, en comparaison de centaines de milliers de dollars, littéralement dépensés pour appuyer d'autres activités athlétiques, prouve qu'on ne fait pas justice à notre sport national. J'espère qu'on remédiera à la situation et qu'étant donné le potentiel d'accroissement ainsi que l'importance historique de ce jeu,

[M. Davis.]

ses adeptes recevront plus d'appui du gouvernement dans les années à venir.

• (5.50 p.m.)

[Français]

M. Jean-Luc Pépin (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce): Monsieur le président, représentant une des circonscriptions les plus sportives du Canada, je me sens obligé, voire même tenu moralement, de prendre part au présent débat.

Avant de déclarer un sport national comme tel, je suis d'avis qu'il faut s'interroger sur les critères qui devraient présider à une telle décision. Or, je vois quatre critères.

Le premier, c'est l'origine historique de ce sport. A ce point de vue, je me suis laissé convaincre par les orateurs précédents que le jeu de crosse était plus ancien encore que le jeu de hockey et, par conséquent, je suis prêt à concéder ce premier point.

Deuxièmement, il y a le critère de la valeur d'un sport, la valeur elle-même de ce sport, et je pense qu'il ne faut pas entreprendre une discussion à ce sujet, puisque chacun de nous va trouver dans ses sports préférés une valeur sportive, une beauté que d'autres seront les premiers à vouloir nier. En conséquence, le deuxième critère, à mon avis, est irrecevable.

Il y a un troisième critère, et c'est celui de la popularité dont jouit un sport et, à ce point de vue-là, je suis d'avis que tout le monde conviendra qu'en ce moment, du moins, le sport du hockey est plus populaire au Canada, plus généralement pratiqué que le jeu de la crosse. Au fait, on n'a qu'à lire les journaux pour le constater.

Le sport de la crosse, du moins dans la province de Québec, a connu pendant assez longtemps un déclin. Je conviens que récemment il reprend de la vigueur et qu'il se pratique de plus en plus. Dans la ville de Drummondville, laquelle j'ai l'honneur de représenter, le jeu de crosse fait présentement des gains considérables, et la population en général s'y intéresse de plus en plus.

Il y a un quatrième critère qui m'apparaît intéressant, important, c'est celui de la réputation dont jouit un sport à l'extérieur du pays. A ce point de vue, tous ceux qui ont voyagé à l'extérieur du Canada savent très bien que le jeu de crosse n'est pas vu par le reste du monde comme sport distinctif du Canada. Que nous l'aimions ou que nous ne l'aimions pas, le hockey est considéré dans tous les pays du monde comme le sport national canadien. Et c'est précisément une des raisons pour lesquelles nous sommes tellement humiliés de voir que les équipes qui nous représentent dans les compétitions internationales ou aux jeux olympiques se font battre par d'autres pays, précisément parce qu'aux yeux du reste du monde, le hockey est le sport canadien par excellence.